

PROGRAMME D'ÉTUDES **ORIENTATION PROFESSIONNELLE PERSONNALISÉE**

Domaine du développement professionnel

Formation générale des adultes



FBD

Formation de base diversifiée



PROGRAMME D'ÉTUDES ORIENTATION PROFESSIONNELLE PERSONNALISÉE

Domaine du développement professionnel

Formation générale des adultes



FBD

Formation de base diversifiée



Coordination et rédaction

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Secteur du développement pédagogique et du soutien aux élèves

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1035, rue De La Chevrotière, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-9754

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :
www.meesr.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015

ISBN 978-2-550-72495-7 (PDF)
ISBN 978-2-550-72496-4 (version anglaise)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Table des matières

Avant-propos	1
Chapitre 1 Présentation du programme d'études	3
1.1 Apport du programme d'études à la formation de l'adulte	5
1.2 Conception du programme d'études	5
1.3 Relations entre le programme d'études et les autres éléments du Programme de la formation de base diversifiée	6
1.3.1 Relations avec les domaines généraux de formation	6
1.3.2 Relations avec les compétences transversales	7
1.3.3 Relations avec les autres domaines d'apprentissage	8
Chapitre 2 Contexte pédagogique	11
2.1 Situations d'apprentissage	13
2.2 Famille de situations d'apprentissage	14
2.3 Ressources éducatives	15
Chapitre 3 Compétences disciplinaires	17
3.1 Dynamique des compétences	19
3.2 Compétence 1 — Rechercher des métiers ou des professions	22
3.2.1 Sens de la compétence	22
3.2.2 Composantes et manifestations de la compétence	23
3.2.3 Développement de la compétence	23
3.3 Compétence 2 — Se situer au regard de son orientation professionnelle	24
3.3.1 Sens de la compétence	24
3.3.2 Composantes et manifestations de la compétence	25
3.3.3 Développement de la compétence	25
3.4 Démarche	26
Chapitre 4 Contenu de formation	27
4.1 Catégories de savoirs	29
4.2 Repères culturels	32
Chapitre 5 Structure du cours	33
Chapitre 6 Cours PER-5170-2 <i>Vers un choix professionnel</i>	37
6.1 Présentation du cours	39
6.2 Compétences disciplinaires	40
6.3 Démarche	41
6.4 Compétences transversales	41
6.5 Contenu de formation	42

6.6	Famille de situations d'apprentissage	47
6.7	Domaines généraux de formation.....	47
6.8	Exemple de situation d'apprentissage	48
6.9	Attentes de fin de cours.....	50
6.10	Critères d'évaluation.....	51
	Références bibliographiques.....	53
	Glossaire.....	55

Liste des tableaux

Tableau 1 Ressources éducatives	15
Tableau 2 Trois aspects d'une compétence	19
Tableau 3 Interrelations entre les compétences disciplinaires	20
Tableau 4 Vue d'ensemble des compétences disciplinaires	21
Tableau 5 Compétence 1 – Composantes et manifestations	23
Tableau 6 Compétence 2 – Composantes et manifestations	25
Tableau 7 Vue d'ensemble des catégories de savoirs	30
Tableau 8 Éléments prescrits du contenu de formation	31
Tableau 9 Structure du cours	35

Avant-propos

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* s'adresse à toutes les personnes inscrites à l'éducation des adultes. Il propose une réflexion sur la connaissance de soi au regard de ses aspirations professionnelles. Il comprend un cours de 50 heures, intitulé *Vers un choix professionnel*. Il n'y a pas de préalable à la formation, et les unités obtenues sont de cinquième secondaire.

Ce programme comporte deux **compétences disciplinaires**, soit : *Rechercher des métiers ou des professions* et *Se situer au regard de son orientation professionnelle*. La démarche d'orientation proposée à l'adulte est intégrée au développement de ces compétences.

En ce sens, le **contenu de formation** présente un large éventail des facteurs de réalité : personnels, scolaires et ceux liés aux métiers ou aux professions. Il traite également des techniques et des méthodes pour effectuer des recherches, ainsi que des ressources d'aide que l'adulte consulte au besoin. Au cours de ses apprentissages, l'adulte établit des corrélations entre différents facteurs de réalité et devient de plus en plus conscient de son pouvoir de prise en charge de ses choix professionnels. Il fait le point sur ses expériences de vie et les met à profit pour développer des compétences qui le guideront tout au long de sa vie.

Les cinq premiers chapitres présentent les éléments fondamentaux du programme d'études, soit : les aspects conceptuels; les relations avec le Programme de la formation de base diversifiée; le contexte pédagogique; les compétences disciplinaires, incluant leurs composantes et leurs manifestations; le contenu de formation; et la structure du cours.

Le chapitre 6 décrit ces éléments en les contextualisant dans le cours *Vers un choix professionnel*. Ce chapitre regroupe l'information essentielle à la planification pédagogique. On y trouve la présentation du cours, le contenu de formation des compétences disciplinaires et de la démarche, le contenu de formation avec les catégories de savoirs et les savoirs, de même que des exemples de repères culturels. De plus, on y présente la famille de situations d'apprentissage, les domaines généraux de formation avec un exemple de situation d'apprentissage, les attentes de fin de cours et les critères d'évaluation.

Le programme d'études comprend également des références bibliographiques et un glossaire.

Chapitre 1



Présentation du programme d'études

1.1 Apport du programme d'études à la formation de l'adulte

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* s'inscrit dans les visées du Programme d'études de la formation de base diversifiée. Il contribue à soutenir l'adulte dans la construction de sa vision du monde, la structuration de son identité et le développement de son pouvoir d'action.

En situation d'apprentissage, l'adulte développe les compétences et construit les connaissances nécessaires pour approfondir sa réflexion sur lui-même par rapport au monde du travail. Ces compétences et ces connaissances lui seront utiles tout au long de sa vie.

1.2 Conception du programme d'études

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* invite l'adulte à mieux se connaître, à actualiser son potentiel d'action et à faire son introspection afin de s'adapter aux changements dans le monde du travail. Il apprend à tenir compte de ses caractéristiques personnelles et professionnelles. Il partage ses réflexions, ses expériences de vie et ses découvertes avec des personnes significatives, en vue de faire des choix éclairés et réalistes.

Ce programme d'études appartient au domaine d'apprentissage *Développement professionnel*. Ce champ d'études interdisciplinaire relie des savoirs en orientation, en psychologie, en économie et en sociologie, présents dans des contextes propres au monde du travail.

- L'orientation amène l'adulte à s'engager et à reconnaître les étapes facilitant ses choix professionnels.
- La psychologie amène l'adulte à construire une juste connaissance de soi et à nuancer l'influence d'autrui sur ses recherches personnelles et professionnelles.
- L'économie amène l'adulte à comprendre les particularités du monde du travail et à modifier ses choix professionnels en conséquence.
- La sociologie amène l'adulte à saisir l'interdépendance et l'interaction entre ses choix professionnels et les phénomènes sociaux.

Ainsi, les savoirs issus de ces disciplines contribuent à la réflexion de l'adulte sur son orientation professionnelle.

1.3 Relations entre le programme d'études et les autres éléments du Programme de la formation de base diversifiée

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* se prête bien à l'intégration des différents éléments du Programme de la formation de base diversifiée, soit les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les autres domaines d'apprentissage.

1.3.1 Relations avec les domaines généraux de formation

Les domaines généraux de formation rassemblent les grands enjeux contemporains de la société québécoise. Ils regroupent des problématiques auxquelles l'adulte est appelé à faire face dans différentes activités de la vie. Ils servent aussi de points d'ancrage au développement des compétences ainsi que dans les situations d'apprentissage. Chacun des domaines généraux de formation comporte une intention éducative et des axes de développement qui donnent davantage de sens aux apprentissages.

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* entretient des liens avec tous les domaines généraux de formation, mais plus particulièrement avec le domaine *Orientation et entrepreneuriat*.

Orientation et entrepreneuriat

L'intention éducative de ce domaine général de formation est *d'amener l'adulte à entreprendre et à mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société*. Cette intention rejoint entièrement les compétences disciplinaires du présent programme d'études et la démarche d'orientation préconisée. Ainsi, en situation d'apprentissage, l'adulte développe une plus grande connaissance de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation. Il reconnaît ses forces, ses champs d'intérêt et en découvre de nouveaux. Il envisage ses projets d'avenir, les partage avec d'autres et favorise ainsi son introspection. Finalement, il augmente sa connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers ou des professions.

Autres domaines généraux de formation

Les autres domaines généraux de formation servent aussi, à des degrés divers, au développement des compétences et des situations d'apprentissage.

Par exemple, en situation d'apprentissage, lorsque l'adulte s'interroge sur les milieux de travail et les perspectives d'emploi, il entretient un rapport dynamique et critique avec le domaine *Environnement et consommation*. Dans sa recherche des métiers ou professions, il exploite le domaine *Médias* en se tenant informé sur l'actualité économique, notamment en ce qui a trait aux débouchés du marché du travail. Il rejoint l'intention éducative du domaine *Vivre-ensemble et citoyenneté* lorsqu'il échange avec des personnes significatives, se familiarise avec les chartes des droits et libertés ainsi qu'avec les normes du travail. Ainsi, il réfléchit sur les conséquences des actions politiques, économiques et sociales sur le monde du travail. Il aborde également le domaine général de formation *Santé et bien-être* lorsqu'il prend connaissance des conséquences de ses choix sur sa santé et son bien-être. Il prend alors en compte les effets et les influences du travail sur sa vie et celle de son entourage.

1.3.2 Relations avec les compétences transversales

Les compétences transversales sont intégrées aux compétences disciplinaires développées dans ce programme d'études. Elles débordent toutefois du cadre scolaire, car elles constituent des outils importants pour vivre dans une société où les situations de vie et les interactions sont complexes, souvent imprévisibles et en évolution constante. Elles constituent un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources.

Compétences transversales d'ordre intellectuel

En situation d'apprentissage, l'adulte **exploite l'information** provenant de différentes sources de renseignements. Pour ce faire, il **systématise sa quête d'information** sur les métiers ou les professions, **s'approprie** cette information et **en tire profit**. Il est amené à **résoudre des problèmes** variés en s'interrogeant sur ses choix professionnels. Ainsi, il **analyse les éléments de la situation**, **met à l'essai des pistes de solution** et **adopte un fonctionnement souple**. Il **exerce un jugement critique** lorsqu'il **construit son opinion**, **l'exprime** et **la relativise**, notamment en argumentant et en confirmant ses choix professionnels selon sa personnalité, ses capacités et ses aspirations. Il **met en œuvre sa pensée créatrice** quand il **s'imprègne des éléments d'une situation de vie professionnelle**, **s'engage dans l'exploration** des métiers ou des professions pour envisager de nouvelles voies et **adopte un fonctionnement souple** de manière à prendre les bonnes décisions.

Compétences transversales d'ordre méthodologique

En situation d'apprentissage, l'adulte **se donne des méthodes de travail efficaces** quand il consigne l'information recueillie, explore un métier, une profession ou encore organise un stage. Il **visualise alors la tâche dans son ensemble**, **en régule les étapes** et **l'analyse**. Il **exploite les technologies de l'information et de la communication** lorsqu'il utilise des stratégies de recherche pertinentes relativement à son choix professionnel. Ainsi, il **s'approprie les technologies de**

l'information et de la communication, les met au service de ses apprentissages et évalue l'efficacité de leur utilisation.

Compétences transversales d'ordre personnel et social

En situation d'apprentissage, l'adulte **actualise son potentiel** en évaluant ses capacités, en prenant conscience de ses forces et de ses limites. Il cerne aussi ses aspirations, ses besoins, les justifie et les nuance selon ses choix professionnels. Ainsi, *il reconnaît ses caractéristiques personnelles, prend sa place parmi les autres et met à profit ses ressources personnelles*. Il est amené à **coopérer** en partageant ses expériences personnelles et professionnelles, tout en échangeant des points de vue divergents avec d'autres personnes. Ainsi, *il contribue au travail coopératif, interagit avec ouverture d'esprit et évalue sa participation au travail coopératif*.

Compétence transversale de l'ordre de la communication

En situation d'apprentissage, l'adulte **communique de façon appropriée** lors d'un stage, d'une entrevue d'information ou d'un échange d'idées avec des personnes significatives. Il est amené à respecter les règles de communication selon son interlocutrice ou interlocuteur. Ainsi, *il gère sa communication, s'approprie divers langages et recourt au mode de communication approprié*.

1.3.3 Relations avec les autres domaines d'apprentissage

Les domaines d'apprentissage regroupent les disciplines qui entretiennent entre elles des similitudes par les compétences qu'elles permettent de développer de même que par les méthodes et les stratégies qu'elles utilisent. Ainsi, les apprentissages faits dans différents domaines se complètent, car les acquis de l'un servent à l'édification des acquis de l'autre, et réciproquement.

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* appartient au domaine d'apprentissage *Développement professionnel*. Il amène l'adulte à réfléchir sur lui-même, à développer son identité personnelle et professionnelle, à préciser ses champs d'intérêt, ses talents et à reconnaître sa valeur propre. Également, il lui permet de se mesurer aux rôles sociaux liés au monde du travail, pour mieux se situer dans la société en tant que personne active. Ainsi, il pose un regard privilégié sur son avenir professionnel et prend conscience de ses sources de motivation, autant sur le plan scolaire que professionnel.

Les autres domaines d'apprentissage mis à contribution dans ce programme d'études sont les suivants :

- *Développement de la personne;*
- *Langues;*
- *Univers social;*
- *Mathématique, science et technologie.*

Domaine du développement de la personne

Les programmes d'études du domaine *Développement de la personne* et le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* sont complémentaires. Ils amènent l'adulte à structurer son identité personnelle et professionnelle. Pour ce faire, ce dernier développe des habiletés d'introspection, son autonomie intellectuelle, son sens des responsabilités et l'affirmation de soi. Ainsi, il accroît son pouvoir d'action sur ses choix professionnels.

Domaine des langues

L'utilisation d'un vocabulaire approprié, de stratégies de lecture et d'écriture, comme celle de normes et de conventions propres à chaque langue sont des éléments d'apprentissage partagés par les programmes d'études du domaine *Langues* et le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*. Ces programmes amènent l'adulte à exercer l'art de la communication écrite et orale dans divers contextes.

Domaine de l'univers social

Le développement socio-économique et les réalités sociales sont des éléments d'apprentissage partagés par les programmes d'études du domaine *Univers social* et le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*. L'adulte, tout en structurant son identité, apprend à s'ouvrir sur le monde. Il s'interroge alors sur des réalités sociales, poursuit sa réflexion et développe ses propres valeurs par rapport à celles véhiculées dans la société.

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Les normes et les conventions propres au domaine *Mathématique, science et technologie* sont des éléments d'apprentissage partagés par le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*. Ses choix professionnels permettent à l'adulte de se pencher sur des enjeux éthiques par rapport à la vie humaine et à son évolution.



Chapitre 2



Contexte pédagogique

2.1 Situations d'apprentissage

Les situations d'apprentissage sont des contextes conçus ou exploités pour permettre un apprentissage. Elles amènent l'adulte à construire des connaissances, à mobiliser des ressources multiples et variées, et à développer des compétences. Elles reposent sur une intention pédagogique qui est mise en relation avec un ou des domaines généraux de formation, une ou des compétences transversales, une famille de situations d'apprentissage et des éléments prescrits du contenu de formation.

L'élaboration d'une situation d'apprentissage prend en considération les aspects suivants :

- **L'agencement d'un ensemble d'activités ou de tâches** à résoudre, qui présente un degré de complexité suffisant pour motiver l'adulte et lui offrir des conditions favorisant un retour réflexif sur ses apprentissages et ses productions.
- **Le répertoire des ressources**, qui est constitué d'une diversité de ressources internes et externes accessibles, requises et pertinentes.
- **Les moments de retour réflexif**, notamment la rétroaction ou la régulation, qui amènent l'adulte à réfléchir aux enjeux, aux exigences et aux valeurs qui sous-tendent ses apprentissages. Ainsi, il analyse les contraintes en tenant compte des buts visés et porte un regard critique sur ses stratégies d'apprentissage, ses choix et la qualité de ses réalisations.

Plus les aspects énumérés ci-dessus sont pris en compte, plus les situations d'apprentissage sont signifiantes, ouvertes et complexes.

Une situation d'apprentissage est **signifiante** quand l'adulte perçoit les liens qui existent entre les apprentissages réalisés et leur utilisation ultérieure. La situation sera d'autant plus signifiante qu'elle fera référence à des questions d'actualité ou à des problématiques relevant des domaines généraux de formation.

Une situation d'apprentissage est **ouverte** lorsque l'adulte explore plusieurs hypothèses plutôt qu'une seule, qu'elle comporte des tâches variées (sélectionner des documents, évaluer d'autres points de vue, comparer des métiers ou des professions, etc.), qu'elle favorise l'utilisation de différents médias de recherche et de communication, qu'elle donne lieu à divers types de productions et qu'elle favorise le transfert des apprentissages.

Une situation d'apprentissage est **complexe** pour autant qu'elle amène l'adulte à mobiliser des éléments prescrits du contenu de formation, des domaines généraux de formation, des compétences transversales ainsi que des savoirs visés par d'autres domaines d'apprentissage, tout en permettant l'articulation de ces éléments.

2.2 Famille de situations d'apprentissage

Une famille de situations d'apprentissage est un regroupement de situations d'apprentissage ayant des éléments communs. Elle propose des contextes qui contribuent à donner un sens à ce que l'adulte apprend. Elle favorise également l'intégration et le transfert des apprentissages dans la vie de tous les jours.

Ce programme d'études comporte une seule famille de situations d'apprentissage intitulée : *Exploration professionnelle*. Au cours de ses apprentissages, l'adulte est amené à réaliser diverses explorations sur des métiers ou des professions. Chacune comporte des situations d'apprentissage regroupées sous cette famille de situations d'apprentissage.

Faire plus d'une exploration amène l'adulte à mieux se connaître, à consolider son identité professionnelle et à découvrir de nouvelles facettes du monde du travail pour en arriver à faire un choix professionnel éclairé et réaliste.

Ainsi, l'adulte réalise sa démarche d'orientation, construit des connaissances, mobilise des ressources et développe les compétences disciplinaires du programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*.

Le chapitre 6 fournit un exemple de situation d'apprentissage.

2.3 Ressources éducatives

Pour favoriser le développement de compétences, il importe de faciliter l'accès à des ressources éducatives diversifiées. Les ressources personnelles et conceptuelles sont celles que l'enseignante ou l'enseignant peut faire émerger de l'adulte. Les ressources matérielles, informationnelles, institutionnelles ou humaines sont celles que l'enseignante ou l'enseignant met en place et intègre dans une situation d'apprentissage.

Tableau 1 Ressources éducatives	
Ressources éducatives	Exemples
Personnelles	Connaissance de soi et du monde du travail Stratégie de prise de décision Attitude vis-à-vis de l'ambiguïté
Conceptuelles	Savoir-lire, savoir-écrire Capacité d'interpréter des données statistiques
Matérielles	Outils d'expérimentation Système informatique et multimédia Outils de consignment
Informationnelles	Information scolaire et professionnelle Guides sur les formations, les métiers ou les professions Guides sur l'emploi
Institutionnelles	Organismes publics ou parapublics Institutions scolaires Industries et entreprises locales
Humaines	Personnel enseignant Personnel en orientation Adulte en formation Personne exerçant un métier ou une profession Personne-ressource significative

Rôle de l'adulte

L'adulte est amené à réfléchir sur son orientation professionnelle à partir de ses connaissances, de ses observations et de ses perceptions. Il se pose des questions et il cherche à y répondre de diverses façons. De plus, il est encouragé à faire des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre.

L'adulte interagit aussi avec ses pairs et le personnel enseignant pour partager ses découvertes. Il y a alternance entre les moments où il approfondit l'information et ceux où il prend du recul pour mieux mettre en perspective les facteurs de réalité personnels, scolaires et ceux relatifs aux métiers ou aux professions. Il devient de plus en plus capable de réinvestir ses apprentissages en poursuivant sa réflexion et son exploration par rapport à son orientation professionnelle.

L'adulte est aussi amené à réfléchir sur ses façons de faire. Il s'interroge sur les moyens d'apprentissage qu'il utilise, sur l'éventail des ressources qu'il sollicite et sur le cheminement qu'il suit. Ce retour réflexif, par les adaptations qu'il entraîne, contribue à lui assurer une plus grande cohérence par rapport à son orientation professionnelle.

L'adulte est invité à communiquer ses interrogations et le fruit de ses travaux à ses pairs et au personnel enseignant. Il peut le faire oralement ou par écrit; dans tous les cas, il fait montre de clarté et de rigueur. La responsabilité de l'adulte à l'égard de ses apprentissages joue également un rôle essentiel dans le renforcement de sa motivation et de son autonomie.

Rôle du personnel enseignant

Le personnel enseignant accompagne l'adulte dans sa démarche d'orientation. Une attitude bienveillante d'accueil et de solidarité est au cœur de toute forme d'apprentissage de transformation. Aussi, le personnel enseignant tient compte des acquis de l'adulte, de ses capacités et de ses limites, de ses styles cognitifs, de ses champs d'intérêt et de ses expériences pour mieux comprendre ses difficultés à faire des apprentissages. Il lui démontre une attitude de respect et il évite le questionnement abusif sur sa vie privée. Le personnel enseignant amène l'adulte à développer le goût d'apprendre, l'invitant à partager ses connaissances, sa motivation et son intérêt. Il le guide et l'oriente dans ses recherches, et il met à sa disposition des ressources variées pour qu'il progresse dans son cheminement à travers les différentes étapes de sa démarche.

Ainsi, le personnel enseignant propose des situations d'apprentissage qui favorisent une exploitation pertinente du contenu de formation et le développement de compétences. Il agit comme médiateur entre l'adulte et les savoirs. Il fait en sorte que ce dernier s'engage dans un processus de construction de sens par la réflexion, la discussion et l'échange de points de vue. Il l'amène à clarifier sa pensée et à formuler ses idées. Il favorise les retours réflexifs, la prise de conscience, la mobilisation et la construction des savoirs, ce qui stimule chez l'adulte le développement de ses capacités d'abstraction et de transfert.

Chapitre 3

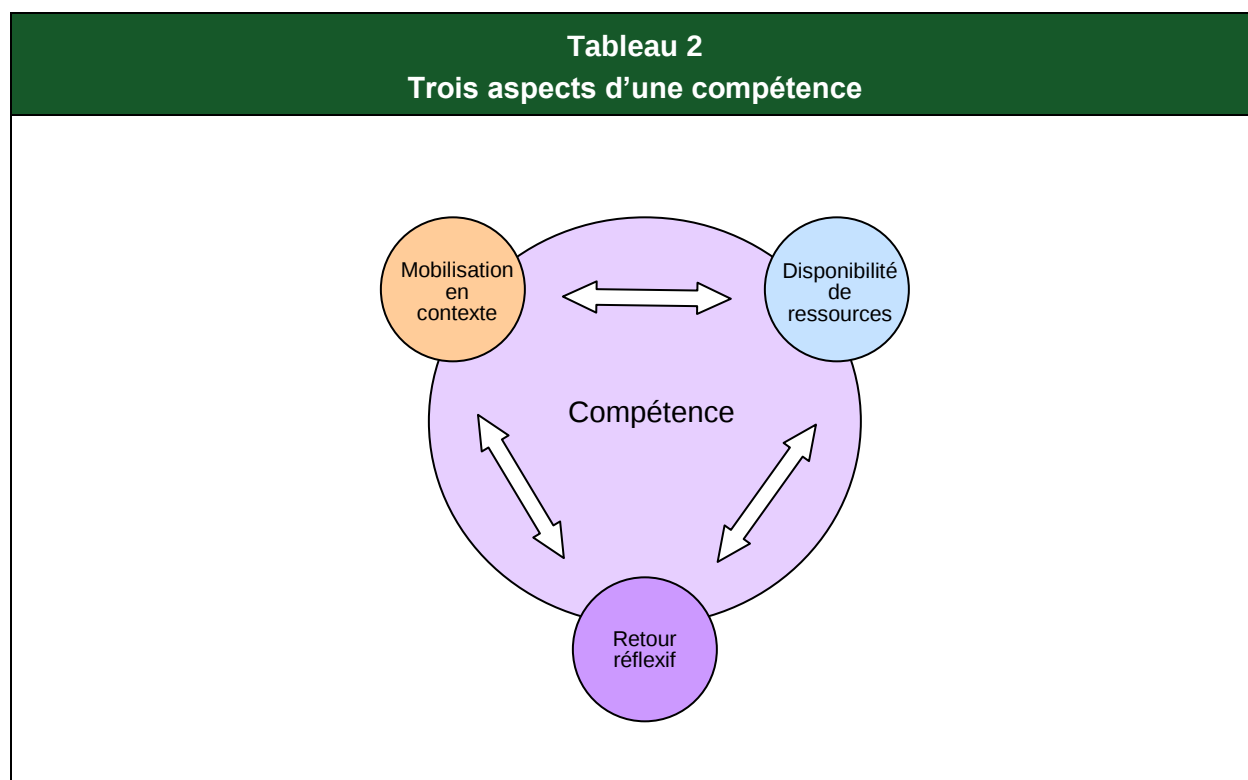


Compétences disciplinaires

3.1 Dynamique des compétences

Une compétence se définit comme un savoir-agir fondé sur l'utilisation et la mobilisation efficaces d'un ensemble de ressources. Ce savoir-agir se développe au cours de la vie de l'adulte.

Cette définition de compétence évoque trois aspects : la mobilisation en contexte, la disponibilité de ressources et le retour réflexif.



La mobilisation en contexte

La compétence se développe dans l'action par la réalisation adéquate de tâches dans un contexte donné. Elle nécessite, dans un premier temps, une lecture judicieuse des composantes de ce contexte. Une mobilisation adéquate amène l'adulte compétent à prendre en compte les contraintes issues du contexte et à ajuster son action en conséquence.

La disponibilité de ressources

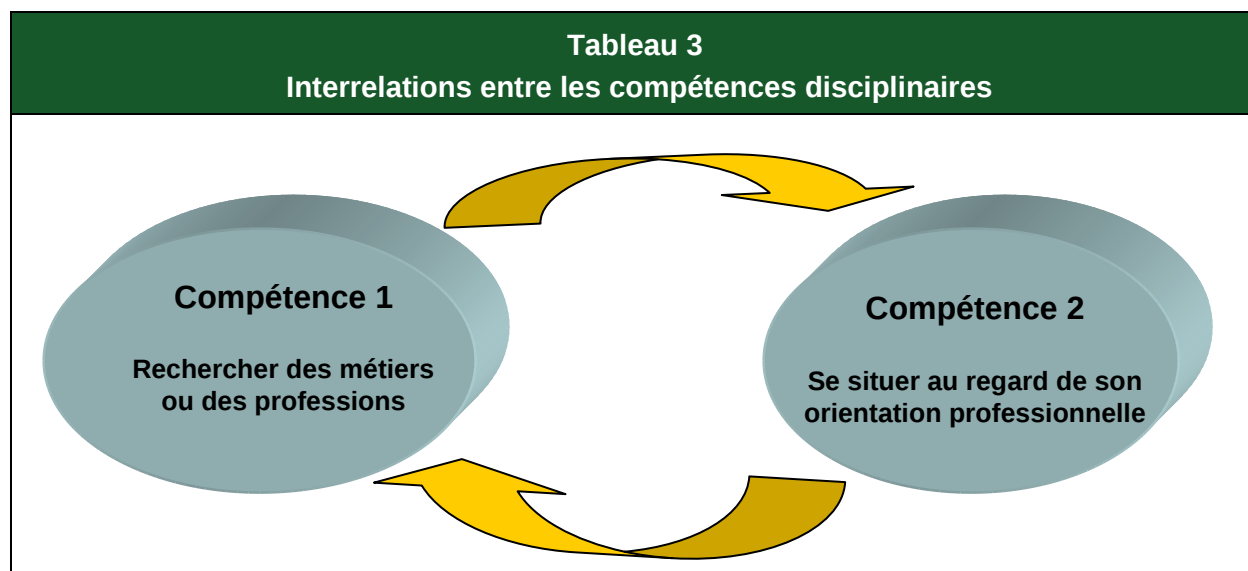
Une compétence repose, par ailleurs, sur la disponibilité d'un ensemble de ressources diversifiées.

Le retour réflexif

Le concept de compétence implique également que l'adulte soit capable d'exposer le cheminement qu'il a emprunté pour mobiliser efficacement un ensemble de ressources, accomplir des tâches et

résoudre des problèmes dans une situation donnée. Cet exercice lui permet d'identifier ses forces, ses faiblesses et ses défis, et ainsi, d'améliorer sa façon d'apprendre.

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* vise le développement de deux compétences disciplinaires : *Rechercher des métiers ou des professions* et *Se situer au regard de son orientation professionnelle*. Le tableau qui suit illustre l'interrelation entre ces compétences.



Lorsque l'adulte *recherche des métiers ou des professions*, il met en œuvre son exploration professionnelle et analyse l'information recueillie sur le métier ou la profession exploré. Par la suite, il *se situe au regard de son orientation professionnelle* en consolidant son profil professionnel et en considérant le réalisme d'un métier ou d'une profession.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des compétences disciplinaires du programme d'études, de leurs composantes et de leurs manifestations.

En situation d'apprentissage, l'ordre séquentiel des manifestations peut varier et il est possible de faire des retours sur ces dernières.

Tableau 4 Vue d'ensemble des compétences disciplinaires	
Compétence 1 Rechercher des métiers ou des professions	Compétence 2 Se situer au regard de son orientation professionnelle
Mettre en œuvre son exploration professionnelle • S'interroger sur ses facteurs de réalité personnels • Exploiter des ressources documentaires en information scolaire et professionnelle • Rencontrer une personne ressource en orientation • Prioriser un métier ou une profession à explorer • Réaliser une activité d'exploration professionnelle significative Analyser l'information recueillie sur le métier ou la profession exploré • Comparer les facteurs de réalité des métiers ou des professions avec ses facteurs de réalité personnels • Déterminer des avantages et des inconvénients significatifs du métier ou de la profession exploré	Consolider son profil professionnel • Actualiser ses facteurs de réalité personnels à la suite de ses découvertes • Formuler des objectifs de développement personnel et professionnel • Échanger sur son profil professionnel avec des personnes de son entourage Considérer le réalisme d'un métier ou d'une profession • Tenir compte des exigences du métier ou de la profession • Élaborer un plan d'action • Rechercher les possibilités et les contraintes afférentes • Déterminer des priorités • Estimer les investissements nécessaires

3.2 Compétence 1 – Rechercher des métiers ou des professions

3.2.1 Sens de la compétence

La compétence *Rechercher des métiers ou des professions* amène l'adulte à systématiser son exploration professionnelle. Pour ce faire, il met en œuvre son exploration professionnelle et il analyse les informations recueillies sur le métier ou la profession exploré.

Lorsqu'il met en œuvre son exploration professionnelle, l'adulte s'interroge sur ses facteurs de réalité personnels, en tenant compte de ses expériences de vie, de la connaissance qu'il a de lui-même ainsi que de ses forces et de ses faiblesses. Il exploite des ressources documentaires en information scolaire et professionnelle, telles qu'un prospectus ou une monographie, afin de s'éveiller à un métier ou à une profession. Après ses investigations, il rencontre une personne ressource en orientation afin d'échanger sur son choix professionnel et il priorise un métier ou une profession. Enfin, il réalise une activité d'exploration professionnelle significative.

Lorsque l'adulte analyse l'information recueillie sur le métier ou la profession exploré, il a une meilleure connaissance de ses champs d'intérêt et de ses possibilités. Il compare les facteurs de réalité des métiers ou des professions avec ses facteurs de réalité personnels, par exemple le niveau de formation exigé et sa motivation vis-à-vis de la durée de ses études. Finalement, il est en mesure de déterminer des avantages et des inconvénients significatifs du métier ou de la profession exploré. En tout temps, l'adulte peut revenir sur une tâche précédente ou consulter une personne ressource en orientation pour le soutenir dans sa démarche d'orientation.

3.2.2 Composantes et manifestations de la compétence

Le tableau qui suit présente la compétence 1, ses composantes et ses manifestations.

Tableau 5 Compétence 1 – Composantes et manifestations	
	
Composantes	Manifestations
Mettre en œuvre son exploration professionnelle	• S'interroger sur ses facteurs de réalité personnels • Exploiter des ressources documentaires en information scolaire et professionnelle • Rencontrer une personne ressource en orientation • Prioriser un métier ou une profession à explorer • Réaliser une activité d'exploration professionnelle significative
Analyser l'information recueillie sur le métier ou la profession exploré	• Comparer les facteurs de réalité des métiers ou des professions avec ses facteurs de réalité personnels • Déterminer des avantages et des inconvénients significatifs du métier ou de la profession exploré

3.2.3 Développement de la compétence

La compétence *Rechercher des métiers ou des professions* se développe en interrelation avec l'autre compétence disciplinaire du programme d'études. Pour favoriser ce développement, l'enseignante ou l'enseignant propose à l'adulte des situations d'apprentissage faisant appel à une démarche d'orientation qui suscite la réflexion. De plus, une même situation d'apprentissage peut amener l'adulte à développer plus d'une manifestation de compétence.

Les attentes de fin de cours sont présentées au chapitre 6.

3.3 Compétence 2 – Se situer au regard de son orientation professionnelle

3.3.1 Sens de la compétence

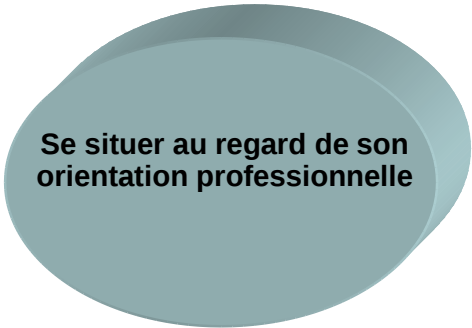
La compétence *Se situer au regard de son orientation professionnelle* amène l'adulte à prendre position sur son exploration professionnelle par rapport à ses facteurs de réalité personnels et les facteurs de réalité des métiers ou des professions. Pour ce faire, il consolide son profil professionnel et considère le réalisme d'un métier ou d'une profession.

Lorsqu'il consolide son profil professionnel, l'adulte actualise ses facteurs de réalité personnels à la suite de ses découvertes. Il formule des objectifs de développement personnel et professionnel de façon à exploiter ses forces et à repousser ses limites, tout en établissant une corrélation entre les divers facteurs de réalité concernés. Puis, il échange sur son profil professionnel avec des personnes de son entourage en exprimant son aisance ou ses difficultés devant des choix futurs.

Lorsque l'adulte considère le réalisme d'un métier ou d'une profession, il tient d'abord compte des exigences pour élaborer son plan d'action et il se réfère aux données recueillies lors de ses explorations. Il recherche également les possibilités et les contraintes afférentes. Ainsi, il prend conscience des compromis à faire. Par la suite, à l'aide d'échanges et de réflexions, il détermine des priorités liées à son choix professionnel. Enfin, il estime les investissements nécessaires pour atteindre ses buts par ses priorités. En tout temps, l'adulte peut revenir sur une tâche précédente ou consulter une personne-ressource en orientation pour le soutenir dans sa démarche d'orientation.

3.3.2 Composantes et manifestations de la compétence

Le tableau qui suit présente la compétence 2, ses composantes et ses manifestations.

Tableau 6 Compétence 2 – Composantes et manifestations	
	
Composantes	Manifestations
Consolider son profil professionnel	• Actualiser ses facteurs de réalité personnels à la suite de ses découvertes • Formuler des objectifs de développement personnel et professionnel • Échanger sur son profil professionnel avec des personnes de son entourage
Considérer le réalisme d'un métier ou d'une profession	• Tenir compte des exigences du métier ou de la profession • Élaborer un plan d'action • Rechercher les possibilités et les contraintes afférentes • Déterminer des priorités • Estimer les investissements nécessaires

3.3.3 Développement de la compétence

La compétence *Se situer au regard de son orientation professionnelle* se développe en interrelation avec l'autre compétence disciplinaire du programme d'études. Pour favoriser ce développement, l'enseignante ou l'enseignant propose à l'adulte des situations d'apprentissage faisant appel à une démarche d'orientation qui suscite la réflexion. De plus, une même situation d'apprentissage peut faire appel à plus d'une manifestation de compétence.

Les attentes de fin de cours sont présentées au chapitre 6.

3.4 Démarche

La démarche d'orientation proposée à l'adulte est intégrée au développement des compétences disciplinaires du programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*. Cette démarche nécessite la mise en pratique et la maîtrise d'habiletés complexes. Elle demande d'accomplir des tâches diverses qui ne sont pas nécessairement séquentielles.



Chapitre 4



Contenu de formation

4.1 Catégories de savoirs

Les compétences disciplinaires du programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* se développent à partir d'un contenu de formation structuré en catégories de savoirs. Ces dernières regroupent des savoirs essentiels à une démarche d'orientation.

Au nombre de cinq, ces catégories de savoirs sont les suivantes :

- 1) Facteurs de réalité personnels;
- 2) Facteurs de réalité scolaires;
- 3) Facteurs de réalité des métiers ou des professions;
- 4) Techniques et méthodes;
- 5) Ressources d'aide.

La numérotation donnée aux catégories de savoirs ne propose pas un ordre hiérarchique dans le traitement du contenu de formation.

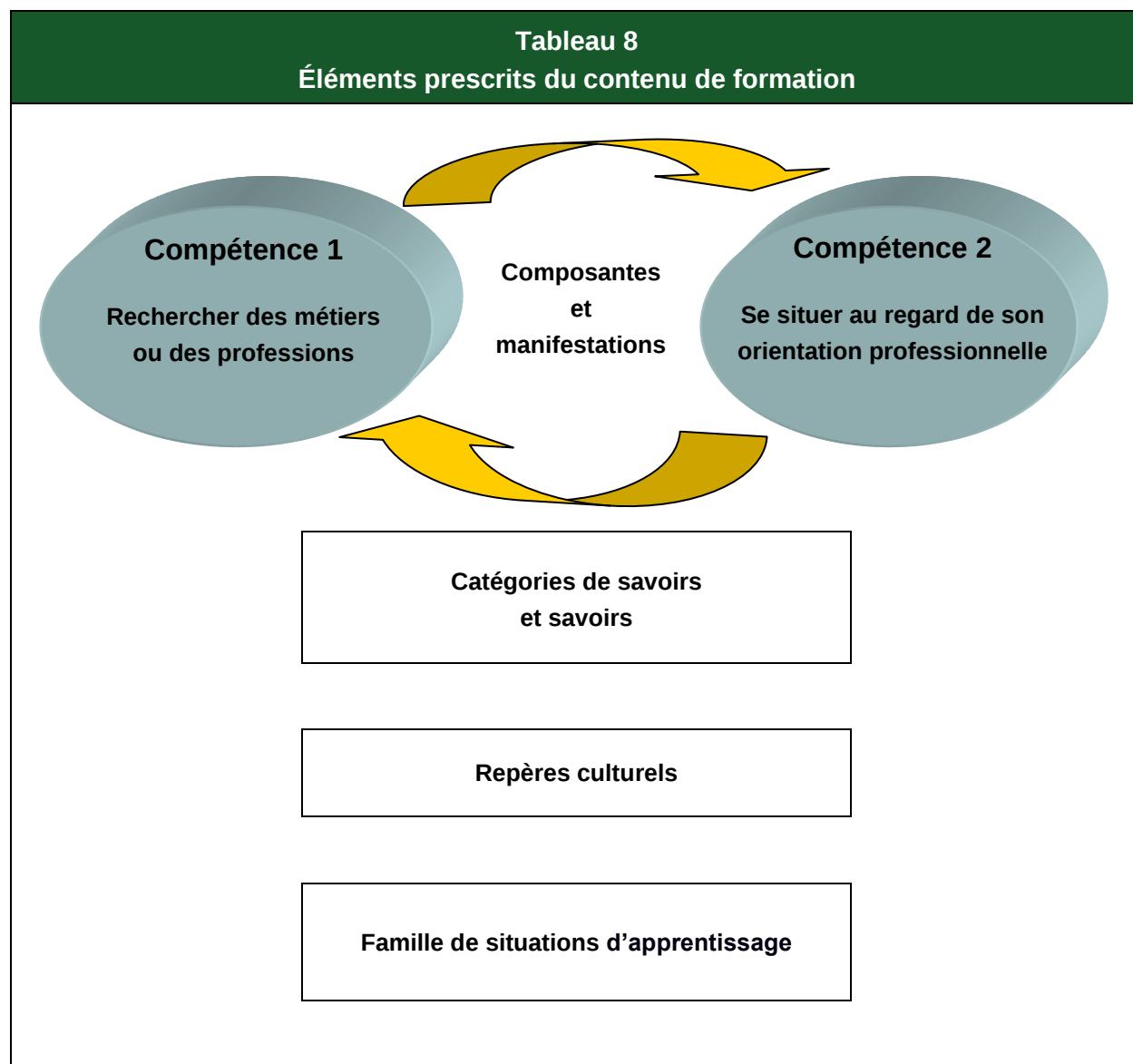
Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble des catégories de savoirs.

Les savoirs sont des connaissances acquises par l'étude et l'expérience, soit des notions, des concepts, des stratégies, des méthodes ou des techniques. Ils sont précisés et détaillés dans le cours, au chapitre 6.

Tableau 7
Vue d'ensemble des catégories de savoirs

1) Facteurs de réalité personnels
• Connaissance de soi
• Obstacles personnels
• Influence de l'entourage
• Éléments de persévérance
• Expériences de vie
2) Facteurs de réalité scolaires
• Information sur le système scolaire
• Conditions d'admission
• Établissements d'enseignement
• Organisation scolaire
• Programmes de formation
3) Facteurs de réalité des métiers ou des professions
• Rôles et tâches de travail
• Caractéristiques du métier ou de la profession
• Exigences de formation
• Conditions de travail
• Exigences particulières
• Santé et sécurité au travail
• Perspectives d'emploi
• Types d'employeurs
4) Techniques et méthodes
• Méthodes de consignation
• Compte rendu (bilan) d'exploration ou de sa démarche d'orientation
• Prise de décision
• Plan d'action
• Techniques d'entrevue
• Présentation orale ou écrite
5) Ressources d'aide
• Personnes-ressources significatives
• Activités d'exploration professionnelle

Le tableau qui suit présente les éléments prescrits du contenu de formation : les compétences disciplinaires, leurs composantes et leurs manifestations; les catégories de savoirs et leurs savoirs; les repères culturels; la famille de situations d'apprentissage.



4.2 Repères culturels

Les repères culturels sont des aspects socio-économiques sur le plan local, régional, national ou international que l'adulte prend en considération dans ses choix professionnels. Ils décrivent des contextes d'influence liés à l'adulte et aux métiers ou aux professions qu'il explore. Ce sont des ressources auxquelles l'adulte, en démarche d'orientation, se réfère.

L'utilisation de repères culturels est prescrite. Toutefois, les exemples présentés dans le cours ne le sont pas.



Chapitre 5



Structure du cours

Le programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée* comprend un contenu de formation de 50 heures à l'intérieur d'un seul cours.

Tableau 9 Structure du cours			
Cours de cinquième secondaire	Titre du cours	Nombre d'heures	Nombre d'unités
PER-5170-2	<i>Vers un choix professionnel</i>	50	2

Le cours s'adresse à toutes les personnes inscrites à l'éducation des adultes. Il n'y a pas de préalable à la formation, et les unités obtenues sont de cinquième secondaire.

Il implique aussi un temps d'introspection qui pourra s'échelonner sur plusieurs semaines, de manière que l'adulte puisse confirmer ses choix professionnels.



Chapitre 6



Cours PER-5170-2
Vers un choix professionnel

Cinquième secondaire

Durée : 50 heures

6.1 Présentation du cours

Le cours *Vers un choix professionnel* a pour but d'amener l'adulte à réfléchir sur ce qu'il connaît de lui-même au regard de ses aspirations professionnelles, à explorer le monde du travail à partir de métiers ou de professions qui l'intéressent et à évaluer la portée de ses choix professionnels. Ainsi, l'adulte en arrive à appliquer une démarche d'orientation professionnelle qu'il pourra reproduire tout au long de sa vie.

6.2 Compétences disciplinaires

Le cours vise le développement des deux compétences disciplinaires du programme d'études *Orientation professionnelle personnalisée*. Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble des compétences, de leurs composantes et de leurs manifestations.

En situation d'apprentissage, l'ordre séquentiel des manifestations peut varier et il est possible de faire des retours sur ces dernières.

Vue d'ensemble des compétences disciplinaires du programme d'études et du cours	
Compétence 1 Rechercher des métiers ou des professions	Compétence 2 Se situer au regard de son orientation professionnelle
Mettre en œuvre son exploration professionnelle • S'interroger sur ses facteurs de réalité personnels • Exploiter des ressources documentaires en information scolaire et professionnelle • Rencontrer une personne-ressource en orientation • Prioriser un métier ou une profession à explorer • Réaliser une activité d'exploration professionnelle significative Analyser l'information recueillie sur le métier ou la profession exploré • Comparer les facteurs de réalité des métiers ou des professions avec ses facteurs de réalité personnels • Déterminer des avantages et des inconvénients significatifs du métier ou de la profession exploré	Consolider son profil professionnel • Actualiser ses facteurs de réalité personnels à la suite de ses découvertes • Formuler des objectifs de développement personnel et professionnel • Échanger sur son profil professionnel avec des personnes de son entourage Considérer le réalisme d'un métier ou d'une profession • Tenir compte des exigences du métier ou de la profession • Élaborer un plan d'action • Rechercher les possibilités et les contraintes afférentes • Déterminer des priorités • Estimer les investissements nécessaires

6.3 Démarche

La démarche d'orientation proposée à l'adulte est intégrée au développement des compétences disciplinaires. Cette démarche nécessite la mise en pratique et la maîtrise d'habiletés complexes. Elle demande d'accomplir des tâches diverses qui ne sont pas nécessairement séquentielles. Elle implique aussi un temps d'introspection qui pourra s'échelonner sur plusieurs semaines, de manière que l'adulte puisse confirmer ses choix professionnels.

6.4 Compétences transversales

Le cours sollicite, à des degrés divers, toutes les compétences transversales du programme d'études. Il importe d'identifier celles qui correspondent le plus aux exigences des tâches à accomplir dans chacune des situations d'apprentissage qui seront élaborées par l'enseignante ou l'enseignant.

Par exemple, la situation d'apprentissage *Le métier de mon ami m'intéresse*, présentée à la rubrique 6.8 de ce cours, sollicite la contribution de trois compétences transversales : *Exploiter l'information*, *Exercer son jugement critique* et *Communiquer de façon appropriée*.

Lorsqu'il *exploite l'information*, l'adulte repère des données sur les facteurs de réalité, tout en s'assurant que les sources sont crédibles. Il les confronte et juge de leur valeur ou de leur pertinence. Puis, il organise l'information et la synthétise afin d'en tirer profit.

Lorsqu'il *exerce son jugement critique*, l'adulte construit son opinion sur un métier, l'exprime et la relativise en répondant aux questions soulevées, notamment quand il argumente et confirme son choix professionnel.

Lorsqu'il *communique de façon appropriée*, l'adulte exprime des idées, des émotions et des intuitions, mais aussi un questionnement, un raisonnement et une argumentation en ce qui a trait à son orientation professionnelle. Il utilise aussi le vocabulaire, les règles, les conventions et les codes particuliers de la communication.

6.5 Contenu de formation

Le contenu de formation du cours permet à l'adulte de faire une démarche d'orientation professionnelle. Il comprend les catégories de savoirs et les savoirs, ainsi que des repères culturels.

Rappelons que les éléments prescrits du cours sont : les compétences disciplinaires, leurs composantes et leurs manifestations; les catégories de savoirs et leurs savoirs respectifs; la famille de situations d'apprentissage. L'exploitation des repères culturels est prescrite, mais non les exemples qui figurent dans le cours.

Les catégories de savoirs et les savoirs

Les catégories de savoirs du cours sont les suivantes :

- 1) Facteurs de réalité personnels;
- 2) Facteurs de réalité scolaires;
- 3) Facteurs de réalité des métiers ou des professions;
- 4) Techniques et méthodes;
- 5) Ressources d'aide.

La numérotation donnée aux catégories de savoirs ne propose pas un ordre hiérarchique dans le traitement du contenu de formation.

Le tableau qui suit présente les catégories et leurs savoirs respectifs. Les éléments inscrits entre parenthèses sont des exemples ou des précisions sur la portée du contenu de formation. Ces éléments ne sont pas prescrits.

Catégories de savoirs et savoirs		
1) Facteurs de réalité personnels	2) Facteurs de réalité scolaires	3) Facteurs de réalité des métiers ou des professions
Connaissance de soi • Tests psychométriques • Champs d'intérêt (Holland, CURSUS, CLEO) • Habiletés (forces, limites) • Qualités (talents) • Capacités physiques • Habitudes de travail • Aspirations personnelles et professionnelles • Valeurs personnelles et professionnelles Obstacles personnels • Préjugés • Stéréotypes • Peurs • Temps à investir dans une formation • Ressources financières • Mobilité géographique Influence de l'entourage • Pression familiale • Pression des amis • Personnes-ressources significatives Éléments de persévérance • Motivation • Confiance en soi • Succès • Dynamisme • Méthode de travail Expériences de vie • Connaissances antérieures • Compétences développées • Travail salarié • Bénévolat • Entrepreneurat	Information sur le système scolaire • Secondaire • Collégial • Universitaire Conditions d'admission • Préalables • Test d'entrée • Contingentement Établissements d'enseignement • Types (privés, publics) • Types de diplômes d'études (études professionnelles, collégiales, universitaires) Organisation scolaire • Horaire de cours • Stage • Type d'enseignement • Concomitance Programmes de formation • Compétence à acquérir • Liste des cours • Durée	Rôles et tâches de travail • Secteur d'activité économique • Rôles et responsabilités • Tâches spécifiques Caractéristiques du métier ou de la profession • Capacités physiques • Habiletés (forces, limites) • Qualités (talents) • Aptitudes générales (physiques, psychologiques, relationnelles) • Champs d'intérêt • Habitudes de travail Exigences de formation • Niveau de formation • Spécialisation • Exigences réglementaires Conditions de travail • Horaire • Salaire • Risques • Possibilité d'avancement • Environnement de travail (climat, niveau d'autonomie, travail individuel ou en équipe) Exigences particulières • Mobilité dans l'emploi (permis de conduire) • Matériel et outils de travail requis • Ordre professionnel Santé et sécurité au travail • Prévention • Règles de sécurité • Équipements • Risques au travail Perspectives d'emploi • Chômage • Concurrence • Économie (locale, régionale, nationale, internationale) Types d'employeurs • Secteur privé

		• Secteur public • Secteur parapublic • Travailleuses et travailleurs autonomes (entrepreneurs)
--	--	---

Catégories de savoirs et savoirs (Suite)	
4) Techniques et méthodes	5) Ressources d'aide
Méthodes de consignation • Utilisation des outils de consignation (fiches, résumé, journal de bord, portfolio) • Collecte des données (repérage, compréhension, pertinence) • Organisation de l'information (rassembler, analyser, synthétiser, évaluer) Compte rendu (bilan) d'exploration ou de sa démarche d'orientation • Stratégies utilisées • Difficultés rencontrées • Découvertes et questionnement • Suites possibles • Constat sur l'exploration ou sur sa démarche d'orientation Prise de décision • Facteurs internes et externes • Contraintes et obligations propres aux métiers ou à la profession Plan d'action • Objectifs de développement personnel et professionnel • Moyens pour l'atteinte des objectifs (compromis) • Ressources (humaines, matérielles et financières) • Échéancier • Obstacles possibles et pistes de solution • Choix de remplacement (plan B) • Indicateurs de suivi Techniques d'entrevue • Préparation de l'entrevue • Analyse des composantes du message • Attitudes et comportement à adopter Présentation orale ou écrite • Planification (faire un plan) • Argumentation • Interaction	Personnes-ressources significatives • Personnes de son entourage (enseignantes, enseignants, parents ou amis) • Personnes-ressources en orientation Activités d'exploration professionnelle • Choix approprié (élève d'un jour, travailleuse ou travailleur d'un jour, visite réelle ou virtuelle, entrevue d'information, outil d'expérimentation)

Les repères culturels

Les exemples de repères culturels proposés dans le cours sont des aspects socio-économiques qui entrent en considération dans les choix professionnels. Ils décrivent des contextes d'influence liés à l'adulte ainsi qu'aux métiers ou aux professions faisant l'objet d'une exploration. Ces exemples ne sont pas prescrits.

Contexte immédiat (local et régional)	Contexte national	Contexte international
L'influence d'antécédents familiaux • Importance accordée aux études et au travail • Recherche de prestige, d'épanouissement personnel, de biens matériels L'influence du réseau social • Influence de la culture de groupe, de l'appartenance • Importance du loisir • Équilibre famille-travail Le développement économique de sa région • Fermetures d'usines • Développement d'entreprises • Pertes d'emplois • Perspectives de main-d'œuvre	Les nouvelles tendances économiques et politiques • Secteur primaire (pêche, agriculture et autres) • Secteur secondaire (transformation, bois, électronique et autres) • Secteur tertiaire (services, tourisme, conseil et autres) L'exploitation des ressources naturelles • Ressources renouvelables (énergie solaire, forêt et autres) • Ressources non renouvelables (pétrole, minéraux et autres) • Développement durable (société de consommation) La valeur du travail • Avènement d'une société de loisir • Valeur accordée au travail selon les différentes générations au Québec La population du Québec • Migration vers les centres urbains • Multiculturalisme • Développement des milieux urbains en fonction des perspectives de travail • Influence des données démographiques sur la main-d'œuvre québécoise	La mondialisation des échanges • Structuration et mouvance de l'économie internationale • Réseaux mondiaux de production et d'information Le développement durable • Société de consommation versus société préoccupée par la protection de l'environnement Le développement des technologies • Transformation du rapport au travail • Diversification des tâches • Influence de la culture du savoir • Demande sociale croissante d'une main-d'œuvre dont la compétence est certifiée

6.6 Famille de situations d'apprentissage

La famille de situations d'apprentissage propose des contextes d'apprentissage qui contribuent à donner un sens à ce que l'adulte apprend. Elle permet de regrouper des situations d'apprentissage qui ont un lien de parenté. Dans ce cours, la famille de situations d'apprentissage retenue est la suivante : *Exploration professionnelle*.

6.7 Domaines généraux de formation

Les domaines généraux de formation servent de points d'ancrage au développement des compétences et des situations d'apprentissage. Le cours *Vers un choix professionnel* entretient des liens avec tous les domaines généraux de formation, mais plus particulièrement avec le domaine *Orientation et entrepreneuriat*.

Ainsi, la situation d'apprentissage proposée et intitulée *Le métier de mon ami m'intéresse* amène l'adulte à entreprendre et à mener à terme une exploration professionnelle orientée vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société. Cette intention rejoint entièrement les compétences disciplinaires du cours et la démarche d'orientation préconisée. L'adulte développe une plus grande connaissance de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation. Il reconnaît ses forces, ses champs d'intérêt et en découvre de nouveaux. Il envisage son avenir, le partage avec d'autres, ce qui favorise son introspection. Finalement, il augmente sa connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers ou des professions.

6.8 Exemple de situation d'apprentissage

Une situation d'apprentissage repose sur une intention pédagogique qui est mise en relation avec différents éléments du programme d'études et du cours. De plus, trois aspects sont à considérer dans l'élaboration d'une situation d'apprentissage : l'agencement d'un ensemble d'activités ou de tâches, le répertoire des ressources et les moments de retour réflexif.

L'exemple de situation d'apprentissage qui suit présente :

- 1) la référence aux éléments du programme d'études et du cours;
- 2) le contexte de la situation : situation de départ et situation problème;
- 3) l'intention pédagogique, les activités et le lien avec les compétences disciplinaires.

Cette situation d'apprentissage s'intitule : *Le métier de mon ami m'intéresse*.

<i>Le métier de mon ami m'intéresse</i>	
1) La référence aux éléments du programme d'études et du cours	
Domaine général de formation	• Orientation et entrepreneuriat
Compétences transversales	• Exploiter l'information • Exercer son jugement critique • Communiquer de façon appropriée
Famille de situations d'apprentissage	• Exploration professionnelle
Compétences disciplinaires	• Rechercher des métiers ou des professions • Se situer au regard de son orientation professionnelle
Catégories de savoirs	• Facteurs de réalité personnels • Facteurs de réalité scolaires • Facteurs de réalité du métier ou de la profession • Techniques et méthodes • Ressources d'aide
Repère culturel	• Influence du réseau social

2) Le contexte de la situation : Situation de départ et situation problème
Votre ami exerce le métier de technicien en génie civil. Il en connaît toutes les facettes et il affirme qu'il y a de l'emploi dans ce domaine. Encore la semaine dernière, deux nouveaux ont fait leur entrée dans l'entreprise où il travaille. Faites votre démarche d'orientation en considérant vos facteurs de réalité personnels par rapport à ceux du métier de votre ami. Puis, tirez les grandes lignes des actions que vous devriez entreprendre pour devenir technicien en génie civil. Note : On pourra choisir un autre métier ou une autre profession.

3) L'intention pédagogique, les activités et le lien avec les compétences disciplinaires	
Intention pédagogique : L'adulte est amené à s'affirmer comme individu en considérant ses facteurs de réalité personnels par rapport au métier de technicien en génie civil	
Activités	Compétences disciplinaires
Afin de clarifier son opinion sur la possibilité d'exercer le métier de technicien en génie civil, l'adulte met en œuvre une exploration du métier. Il analyse l'information recueillie afin de déterminer la pertinence de ce métier en fonction de ses champs d'intérêt professionnels. Pour ce faire, il : • s'interroge sur son parcours scolaire et ses expériences de vie afin de consigner les éléments déterminants; • consulte le site <i>Web Jobboom.com</i>, le <i>Dictionnaire des métiers ou professions</i> et le site <i>Web Repères Internet sur le métier de technicien en génie civil</i>; • collecte l'information sur l'établissement d'enseignement, le programme de formation et le cheminement à suivre dans le système scolaire pour exercer le métier de technicien en génie civil; • rencontre la conseillère d'orientation de son centre de formation afin de se préparer à son entrevue d'information avec son ami, d'approfondir son questionnement et de réviser sa technique d'entrevue; • réalise l'entrevue avec son ami dans son milieu de travail pour compléter et vérifier certains renseignements; • utilise une méthode de consignation pour regrouper l'information recueillie; • fait un retour sur l'entrevue en cernant les similitudes et les différences entre ses facteurs de réalité personnels et les facteurs de réalité liés au métier de technicien en génie civil; • formule des avantages et des inconvénients significatifs par rapport à lui et au métier de technicien en génie civil; • présente le compte rendu de son exploration et des suites à donner (production).	Rechercher des métiers ou des professions

En poursuivant sa réflexion, l'adulte consolide son profil professionnel et considère le réalisme du métier de technicien en génie civil. Pour ce faire, il : • fait l'inventaire des éléments de connaissance de soi et des obstacles personnels qu'il a découverts à travers son exploration du métier de technicien en génie civil; • rencontre la conseillère d'orientation de son centre de formation afin de transformer ses obstacles personnels en objectifs de développement personnel et professionnel; • prépare un exposé oral sur son profil professionnel afin de le valider avec des personnes de son entourage; • élabore un plan d'action pour répondre aux exigences du métier de technicien en génie civil; • recherche des possibilités et des contraintes relativement aux actions à entreprendre pour devenir technicien en génie civil; • sélectionne des éléments prioritaires à respecter; • révisé son plan d'action (production); • décrit les investissements nécessaires pour respecter son plan d'action; • formule une argumentation critique à sa prise de décision pour exercer ou non le métier de technicien en génie civil (production); • présente une réflexion sur sa démarche d'orientation, en y incluant les difficultés rencontrées et ses découvertes (production).	Se situer au regard de son orientation professionnelle
---	--

6.9 Attentes de fin de cours

En développant la compétence disciplinaire *Rechercher des métiers ou des professions*, l'adulte tire profit des ressources d'aide en matière d'exploration professionnelle. Il recueille de l'information sur des facteurs de réalité personnels, scolaires et ceux liés aux métiers ou aux professions. Il utilise les techniques et méthodes apprises pour établir des corrélations entre ces différents facteurs de réalité.

En développant la compétence disciplinaire *Se situer au regard de son orientation professionnelle*, l'adulte consolide son profil professionnel en actualisant différents facteurs de réalité. Il se réfère aux ressources d'aide, considère le réalisme d'un métier ou d'une profession et utilise les techniques et les méthodes apprises. Ainsi, il évalue la portée de ses choix professionnels.

Les productions attendues pour ce cours sont parmi les suivantes :

- Présentation orale ou écrite donnant son opinion sur le choix d'un métier ou d'une profession (argumentation critique);
- Bilan de ses explorations et suites à donner (grilles, comptes rendus, rencontres, portfolio, rapport de stage, etc.);
- Bilan de sa démarche d'orientation (plan d'action, réflexion, nouvelles interrogations, etc.).

6.10 Critères d'évaluation

Pour soutenir l'apprentissage de l'adulte et pour évaluer les compétences disciplinaires en fin de cours, l'enseignante ou l'enseignant fonde son jugement sur des critères d'évaluation. Ces critères sont utilisés pour l'évaluation des apprentissages au moment de la sanction.

Compétences disciplinaires et critères d'évaluation	
Compétences disciplinaires	Critères d'évaluation
Rechercher des métiers ou des professions Se situer au regard de son orientation professionnelle	• Traitement adéquat des données recueillies sur des métiers ou des professions • Argumentation cohérente et pertinente sur ses choix professionnels



Références bibliographiques

CAPEO. *Construire un projet professionnel*, [En ligne], [s. d.], [<http://www.capeo.fr/construire-un-projet-professionnel-conseil-1>] (25 septembre 2008).

CAPEO. *Orientation scolaire et psychologie*, [En ligne], [s. d.], [<http://www.capeo.fr/orientation-scolaire-et-psychologie-conseil-3>] (25 septembre 2008).

DROLET, Alain, et Jean RICHARD. *Les jeunes dits « en difficulté » fréquentant l'éducation des adultes : L'état de la situation et une démarche pédagogique conscientisante*, [s. l.], Groupe de respect à la différence, 2006, 23 p.

FALARDEAU, Isabelle. *Sortir de l'indécision*, Éditions Septembre, 160 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET FORMATION CONTINUE, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Choix professionnel : Domaine de la vie professionnelle*, programme d'études, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 65 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Les services d'accueil et référence, de conseil et d'accompagnement dans les commissions scolaires*, Cadre général, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 39 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 50 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Projet personnel d'orientation*, Programme de formation de l'école québécoise, secondaire, 2^e cycle, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 32 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Exploration de la formation professionnelle*, Programme de formation de l'école québécoise, secondaire, 2^e cycle, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 59 p.

RIVERIN-SIMARD, Danielle, et Yanick SIMARD. *Vers un modèle de participation continue : la place centrale de l'orientation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, 2004, 102 p.

SHERBROOKE, GROUPE PROVINCIAL DE SOUTIEN POUR UNE APPROCHE ORIENTANTE À L'ÉCOLE. *Guide pour l'information et l'orientation scolaires et professionnelles*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2002, 34 p.

UWAMARIYA, Angélique, et Joséphine MUKAMURERA. « Le concept de "développement professionnel" en enseignement : approches théoriques », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 31, n° 1, 2005, p. 133-155.

Glossaire

Termes	Définitions (Sens donné dans le présent programme d'études)
Activité d'exploration professionnelle	Recherche d'information qui permet à l'adulte de mieux connaître un métier ou une profession en même temps qu'il découvre ses goûts, ses habiletés, ses qualités, ses valeurs, etc.
Compétence	Savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources.
Compétence disciplinaire	Compétence associée à une discipline ou à un programme d'études.
Compétence transversale	Compétence générique dont la portée est plus large et le rayon d'action plus étendu que dans les compétences disciplinaires.
Exploration professionnelle	Ensemble d'activités consistant à considérer différents métiers ou professions dans un environnement pédagogique ou non et qui permet à l'adulte d'approfondir son orientation professionnelle.
Marché du travail	Confrontation de la demande de travail des travailleurs et des travailleuses et de l'offre de travail des entreprises en fonction du courant économique.
Métier ou profession	Métier : ensemble de tâches, la plupart du temps physiques ou manuelles (ex. : mécanicien). Profession : serait une forme de travail plus intellectuel qui s'exercerait avec autonomie, de manière libérale (ex. : criminologue). Cependant, la distinction entre métier et profession n'est pas toujours aussi nette dans la réalité. Dans les faits, elle est plutôt de nature sociale. Les deux termes ont beaucoup en commun. Les métiers et les professions regroupent les gens selon des corps professionnels. Un corps professionnel reconnaît la qualification de ses membres, qui découle elle-même des connaissances et des compétences acquises dans un programme de formation.
Monde du travail	Source de modèles, de rôles et d'informations sur les métiers ou les professions accessibles par l'entremise de témoignages et de relations avec une ou des personnes actives sur le marché du travail.
Orientation professionnelle	Processus visant à aider l'adulte à mieux connaître ses aptitudes, champs d'intérêt et valeurs. Il reconnaît ses besoins, ses aspirations et ses attitudes, ce qui facilite ses choix professionnels. Il découvre la panoplie de programmes offerts, le rôle de divers métiers ou professions dans le monde du travail. Il apprend à prendre ses décisions en envisageant toutes les possibilités qui s'offrent à lui et les implications qu'occasionnent ses choix professionnels. Il sera apte à saisir les transitions qui surviennent durant une carrière, que ce soit, par exemple, entre deux cours, entre un centre de formation professionnelle, un cégep ou une université et le monde du travail, entre deux emplois, etc.

Termes	Définitions (Sens donné dans le présent programme d'études)
Profil professionnel	Liens établis par l'adulte entre ses facteurs de réalité personnels et ses découvertes, ses réflexions sur les investissements (constance, persévérance, durée, etc.) associés à l'atteinte de ses buts professionnels, son estime de soi et la prise de conscience de ses aspirations et de ses objectifs de développement personnel et professionnel.



APPRENDRE LIRE SAVOIR
Jouer BOUGER LIRE
BOUGER SAVOIR
LIRE PARTAGER
PARTAGER APPRENDRE
PERFORMER RÉUSSIR
LIRE APPRENDRE MARCHER
RÉUSSIR BOUGER
SAVOIR RÉUSSIR
RÉUSSIR APPRENDRE
SAVOIR SE DÉPASSER
APPRENDRE
PERFORMER
SAVOIR
SAUTER
SAVOIR SE DÉPASSER
APPRENDRE
PERFORMER
SAVOIR
S'AMUSER

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche

Québec

